



Bruxelles, lundi 25 février 2013



*A l'attention des élèves de 6^{ème} B et de leurs parents
Ce document sera mis sur le site de l'école*

Madame, Monsieur, Chers élèves,

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des informations utiles pour l'organisation du voyage à Budapest.

Dates et modalités du voyage

Le séjour à Budapest se déroulera **du dimanche 24 mars au jeudi 28 mars 2013.**

Nous volerons avec la compagnie Wizz Air. Pour le **départ, le rendez-vous est fixé à 06h40** à l'aéroport de **Brussels South Charleroi Airport**. Nous décollerons avec le vol W6 2282 à 8h40 et atterrirons à l'aéroport de Budapest à 10h35. De là, nous prendrons un bus qui nous déposera à l'hôtel.

Le **retour** est fixé au même endroit jeudi 28 à 17h40. Nous décollerons de Budapest avec le vol W6 2283 à 15h35 et atterrirons à Brussels South Charleroi Airport à 17h40.

Adresse GPS de l'aéroport

Soit : rue d'Heppignies

6043 Ransart

Soit : N 50° 28.246'

E 04° 28.566'

Les bagages

Les bagages seront dans la soute de l'avion avec un poids maximum de 20kg.

L'argent

La Hongrie ne fait pas partie des pays membres de la zone euro. Il faudra donc prévoir de changer des euros en Forint en les commandant dans votre agence bancaire ou en les achetant sur place. Prenez-y vous à temps.

Les accompagnateurs

Les professeurs accompagnateurs sont Mme Schaack, Mme Scaillet et Mr Truyens.



Le logement

Nous logerons à l'hôtel Pest Inn. Celui-ci est un peu éloigné du centre mais proche d'une station de métro qui mène directement au centre historique.

Adresse :

Hotel Pest Inn, Zagrabi u. 1-3, 1107 Budapest, Hongrie

<http://www.pestinn.com>

Téléphone (uniquement en cas d'urgence) : 0036-1-262-8974.

Paiement

Les frais de participation au voyage reviennent à 450€.

- Le prix comprend :
 - les vols aller/retour Charleroi/Budapest
 - les taxes d'aéroports
 - le trajet aéroport/hôtel/visite du centre/dépôt à la Synagogue en autocar
 - le trajet hôtel/aéroport en autocar
 - 4 nuits à l'hôtel Pest Inn
 - la demi-pension : 4 petits déjeuners + 3 repas chauds
 - les services d'un guide francophone pour la visite guidée en autocar
 - l'entrée et la visite guidée à la grande synagogue
 - l'entrée et la visite guidée de l'opéra
 - l'entrée et la visite guidée du parlement
 - l'entrée au musée Szépművészeti
 - l'entrée aux bains à Széchenyi
 - l'entrée et la visite guidée en anglais des caves Pálvölgyi
 - la sortie à l'opéra
 - le souper avant la sortie à l'opéra dans un restaurant tout proche
 - Tickets des transports en commun durant le voyage
 - la carte de membre CJB.
- Ce prix ne comprend pas :
 - La caution de 15 euros par personne pour les chambres à l'hôtel (remboursée au moment du départ sauf en cas de dégât).
 - Les repas de midi (pique-nique)
 - Les achats personnels
 - L'assurance annulation

Un premier acompte de 150€ était à verser pour le 30 octobre 2012, le second acompte de 200€ pour le 30 janvier 2013 et le solde de 100€ est à payer pour le **10 mars** au plus tard.

Les versements sont à réaliser sur le compte de l'école **BE60 2100 5156 7070** / GEBABEBB. Sur le bulletin de virement, ne pas oublier de préciser en communication : **Nom / Prénom / Budapest / 6B.**

**Si vous n'êtes pas en ordre,
Veuillez s'il vous plaît payer le solde le plus rapidement possible.**



Santé

Nous vous demandons de remplir une fiche médicale (en annexe). Aucun vaccin n'est obligatoire mais soyez en ordre de vaccination belge (polio, tétanos,...). Nous vous suggérons d'emporter une petite pharmacie adaptée à vos besoins : fièvre et douleur, infections intestinales, désinfectant et sparadraps pour les « cloques ».

PAPIERS IMPORTANTS

Pour entrer en Hongrie, avoir en sa possession :

- Sa carte d'identité nationale belge en cours de validité ou son passeport
- Sa carte SIS européenne
- Une attestation parentale certifiée conforme par la commune (pour les élèves mineurs uniquement)
- Une fiche d'identité complète avec des renseignements médicaux

La photocopie de sa carte d'identité, l'attestation parentale, la fiche d'identité médicale et les règles de vie en groupe sont à remettre à Mme Scaillet pour le vendredi 15 mars au plus tard.

Assurance

Dans le cadre du voyage, les élèves sont couverts par la police d'assurance de l'école. Il n'y a pas d'assurance annulation.

IL y a la possibilité de prendre une assurance annulation qui s'élève à 3,5% du prix du voyage (environ 20 euros à ajouter au montant du voyage). Si vous êtes intéressés, veuillez en informer le plus rapidement Mme Scaillet pour le 26/2.

Temps libre

Dans les conditions précisées par le règlement de l'Institut, une certaine autonomie sera donnée aux élèves à différents moments de la journée afin de leur permettre d'éveiller leur curiosité et/ou d'effectuer certains achats.

Information pour le vendredi 29 mars 2013

Les élèves sont censés être à l'école le vendredi. Les cours seront suspendus mais une réunion de clôture et de réflexion par rapport au sens du voyage sera organisée. Un horaire précis de ces activités sera donné ultérieurement. La présence des élèves est donc obligatoire.



Programme (projet à confirmer)

Jour 1 : Bruxelles – Budapest (di 24/03)

Vol. Départ de Charleroi à 8h40 et arrivée à Budapest à 10h35. Transfert en autocar. Dépôt des bagages à l'hôtel Pest Inn. Continuation avec le guide et l'autocar pour la visite guidée de la ville. Petit arrêt pour un repas libre sur le pouce. De 16h00 à 17h30 : visite guidée de la grande synagogue de style mauresque et du musée d'Histoire et de Religion juives. Retour à l'hôtel en transport en commun. Installation dans les chambres. Dîner à l'hôtel à 19h30. Nuitée.

Jour 2 : Budapest (lu 25/03)

Petit-déjeuner. Visite libre de Buda et du quartier du château : l'église Matthias (en rénovation), le bastion des pêcheurs et son fabuleux panorama de Pest, les rues historiques, les remparts, entre autre... Repas libre.

De 14h00 à 15h00 : visite guidée de l'Opéra. Visite libre de la Basilique Saint-Étienne et découverte des bâtiments de la place Roosevelt dont le Palais Gresham de style art nouveau. Temps libre. Détente dans les bains Széchenyi, l'un des plus grands établissements thermaux d'Europe. Retour vers l'hôtel. A 20h00, dîner. Nuitée.

Jour 3 : Budapest (ma 26/03)

Petit-déjeuner. Découverte du quartier du Parlement et temps libre pour dessiner, se balader, prendre des photos... A 11h00, visite guidée du Parlement. Repas libre. A 14h30, visite libre du Szépművészeti Múzeum. Découverte du Bois-de-Ville. Retour à l'hôtel. A 20h00, dîner. Nuitée.

Jour 4 : Budapest (mer 27/03)

Petit-déjeuner. Visite guidée en anglais des caves Pálvölgyi. Continuation, côté Buda et découverte du monument de la Libération, de la citadelle sur le mont Gellert et de l'hôtel Gellert. Repas libre et temps libre dans la rue piétonne Vaci Utca. Promenade sur l'avenue Andrassy, vitrine élégante de Pest créée en 1886. Dîner dans un restaurant proche de l'opéra. Sortie à l'opéra: *Onegin*, un opéra de Tchekovsky écrit sur un roman, *Oneguine*, de Pouchkine. Nuitée.

Jour 5 : Budapest – Bruxelles (je 28/03)

Petit-déjeuner. Temps libre. Rendez-vous à l'hôtel avec l'autocar à 12h45. Embarquement des bagages. Transfert vers l'aéroport. Vol. Départ de Budapest à 15h35 et arrivée à Charleroi à 17h40.



FICHE D'IDENTITE, FICHE MEDICALE INDIVIDUELLE

Pour nous faciliter la tâche, et pour plus d'efficacité, nous vous demandons de remplir ces fiches qui resteront confidentielles :

Fiche d'identité

Nom :	Prénom :
Adresse :	
CP :	Localité :
Tél. :	GSM parents :
GSM personnel si vous l'emportez avec vous :	

Fiche médicale

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom :	Prénom :
Adresse :	
CP :	Localité :
Tél. :	GSM :
Lien de parenté :	

Nom :	Prénom :
Adresse :	
CP :	Localité :
Tél. :	GSM :
Lien de parenté : ...	

Médecin traitant (nom + adresse + tél.) :

.....
.....



**Attention : n’oubliez pas votre carte SIS
ou votre carte de mutuelle européenne !!!**

Informations médicales confidentielles :

Êtes-vous atteint de

- diabète* *asthme* *épilepsie* *somnambulisme*
 affection cutanée *rhumatisme* *affection cardiaque* *autre (préciser)*

Fréquence et gravité :

Divers (cocher la bonne case) :

	Oui	Non
1. Êtes-vous vite fatigué ?		
2. Avez-vous un régime alimentaire particulier ?		
3. Pouvez-vous participer aux activités sportives ?		
4. Êtes-vous allergique aux médicaments ?		
5. Êtes-vous allergique à certains aliments ou certaines matières ?		
6. Êtes-vous vacciné contre le tétanos ?		
7. Êtes-vous en ordre de vaccination ?		

Si vous avez répondu affirmativement à la question n° 4 ou à la question n° 5, précisez les médicaments ou les aliments auxquels vous êtes allergique :

.....
.....

Si vous connaissez votre **groupe sanguin**, précisez-le :

Remarques éventuelles :

.....
.....



REGLEMENT VOYAGE SCOLAIRE – A SIGNER PAR L'ÉLEVE

Le déplacement ne suspend pas l'application du règlement de l'École, qui demeure d'application pendant toute la durée du voyage ou de l'excursion. Le présent règlement précise certaines règles à respecter pour les élèves et s'applique dès le point de départ du voyage ou de l'excursion.

1. Documents

- Chacun veillera à se munir des papiers nécessaires pour les douanes et le séjour (carte d'identité, passeport dont la date de validité est correcte).

2. Respect

- Les participants veillent constamment :
 - à adopter un comportement de nature à garantir la santé et la sécurité des autres participants ainsi que la bonne réputation de l'école, de ses élèves et de son personnel ;
 - à adopter un comportement respectueux des us, coutumes, législation et réglementation du pays de destination et à se garder de tout acte de nature à heurter la sensibilité des autochtones ;
 - à rester discrets dans le cadre de toute relation amoureuse ;
 - à respecter le programme des visites et l'esprit dans lequel elles ont été conçues ;
 - à faire preuve de l'attention et du sérieux que ces visites requièrent dans le cadre d'un voyage d'étude ;
 - à faire sien le règlement d'ordre intérieur de l'hôtel, des sites visités, des transports en commun ;
 - à participer à l'ensemble des activités proposées.
- Tout dommage causé volontairement ou non par un élève doit être signalé immédiatement au professeur responsable ; il est entendu que l'élève sera directement responsable et en supportera les conséquences financières.
- Chaque élève aura le sens du groupe, sera ponctuel au rendez-vous et respectera les consignes données par les guides et les accompagnateurs.

3. Déplacement et sécurité

- Les élèves demandent, au préalable, l'accord des professeurs pour quitter éventuellement le groupe.
- Le professeur responsable, après concertation avec les autres enseignants, organise des périodes libres, adaptées à l'âge des élèves, aux lieux visités et de toute autre circonstance pertinente pour assurer la sécurité des élèves et le respect des us et coutumes locales. Pendant ces périodes libres, les élèves sont tenus de circuler par groupe de trois au moins ; chacun doit être muni de ses papiers d'identité et de tout autre document exigé par la législation ou la réglementation locale, d'une fiche mentionnant le numéro d'appel du téléphone portable du professeur responsable ou d'un enseignant, l'adresse complète et les coordonnées téléphoniques du lieu d'hébergement, ainsi que des moyens nécessaires pour le regagner (ticket de transport en commun...). Si les périodes libres sont organisées après la tombée de la nuit, le professeur responsable fixe une heure maximum de retour au lieu d'hébergement. Les parents sont avisés de la possibilité de temps libres organisés après la tombée de la nuit ; ils peuvent s'opposer par écrit à la participation de leur enfant à ces périodes.
- Il est interdit aux élèves de se séparer du groupe ou de quitter nuitamment le lieu d'hébergement en dehors des périodes libres et selon les modalités dictées par le professeur responsable.
- La possession, détention, importation, achat, vente, échange, distribution à titre gratuit, l'importation, exportation de tout objet tranchant, piquant, ou contondant ou de tout objet généralement quelconque pouvant servir d'arme sont interdits.
- Aucune forme de violence, vol, contrebande ou agression ne sera tolérée.

4. Alcool et drogue

- La consommation de tabac et de boissons alcoolisées est interdite. Toutefois, pour autant que cela ne soit pas interdit par la législation ou la réglementation locale ou de nature à heurter la sensibilité des autochtones, le professeur responsable peut autoriser les élèves âgés de seize ans révolus porteurs d'une autorisation des parents ou des tuteurs à :
 - consommer avec modération du vin ou d'autres boissons alcoolisées ne titrant pas plus de cinq degrés (cidre, bière...) avec le repas du soir ;



o fumer avec modération du tabac dans les lieux prévus à cet effet par la législation ou la réglementation locale, en dehors des activités scolaires, des repas et des chambres ; en tout état de cause, les fumeurs veillent à ne point incommoder les autres participants.

- L'autorisation du professeur responsable résulte d'une simple tolérance ; elle peut être retirée à tout moment ; elle est retirée immédiatement en cas d'abus.
- La possession, détention, importation, achat, vente, échange, distribution à titre gratuit, l'importation, exportation et consommation de toute drogue quelconque sont interdits.

5. Santé

- Avant le départ, les parents ou les élèves informent les professeurs des éventuels problèmes médicaux.
- La réalisation d'un piercing ou d'un tatouage (visible ou non visible) n'est pas autorisée durant le voyage.

6. Sanctions

- Les infractions au présent règlement peuvent être sanctionnées par le professeur responsable, après concertation avec les autres enseignants, et après avoir entendu l'élève. Sans préjudice de l'action disciplinaire qui pourra le cas échéant être entreprise après le retour du groupe, le professeur responsable peut notamment :
 - o exclure l'élève de tout ou partie des périodes libres ;
 - o lui interdire la consommation d'alcool et de tabac au cas où cela aurait été autorisé par les parents.
- Toute infraction à une de ces règles peut entraîner le rapatriement immédiat de l'élève aux frais des parents ou tuteurs. La décision de rapatriement immédiat pour cause disciplinaire est prise par le professeur organisateur et la direction qui en avisent aussi rapidement que possible les parents ou les tuteurs de l'élève concerné. Un conseil de discipline peut être organisé à l'école pour définir des conséquences disciplinaires complémentaires.

Les professeurs déclinent toute responsabilité
en cas de non respect des règles de vie qui précèdent

Date et signature du professeur-titulaire :

Date et signature des professeurs ou éducateurs accompagnateurs :

.....
.....
.....

Le Directeur : (R. Rosi)

Nom & prénom de l'élève :

Date & signature de l'élève :

À remettre à Mme Scaillet



FORMULAIRE D'INSCRIPTION / AUTORISATION PARENTALE

TALON D'INSCRIPTION À REMETTRE À Mme Scaillet
POUR LE 15 MARS

Nous soussignés Monsieur et/ou Madame, autorise (ons) notre fils /
fille, élève de 6B à participer au voyage de rhéto organisé à
Budapest du 24 mars 2013 au 28 mars 2013.

Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement de l'école, du projet du voyage, des documents
dont notre fils / fille reconnaît également avoir pris connaissance et qu'il / elle s'engage à respecter en
tous points.

Nous autorisons également les enseignants accompagnateurs à prendre toutes les mesures qu'ils jugeront
adéquates pour la bonne organisation du voyage et plus particulièrement en cas de non respect du
règlement ou du voyage, en ce compris un éventuel renvoi direct au domicile à nos frais et sous notre
responsabilité.

Nous autorisons également le médecin qui sera consulté en cas de maladie ou d'accident à prendre toutes
les mesures médicales qu'il jugera nécessaires.

Nous nous engageons à payer le voyage dans son entièreté.

Fait à, le

Signature des parents :

POUR L'ÉLÈVE :

J'ai pris connaissance du règlement de l'école, du projet du voyage, des documents (y compris les règles de
vie en groupe) et je m'engage à les respecter en tous points.

Fait à, le

Signature de l'élève :



Institut Saint-Dominique — Section Secondaire — 38 rue Caporal-Claes 1030 Bruxelles
www.saintdominique.be — 02 240 16 10 *téléph.* / 11 *télécop.* — saintdominique@ens.irisnet.be